

LA LUTTE SE POURSUIT...

Après un mois de grève nationale, le Conseil canadien des relations industrielles (CCRI), sous la direction du ministre du Travail, a privé les travailleurs et travailleuses des postes du droit de grève. La grève se termine à 8 h, heure locale, le mardi 17 décembre 2024. Cependant, la lutte se poursuit.

Nous demandons aux membres de reprendre leur quart de travail prévu à l'horaire dès 8 h, heure locale, le mardi 17 décembre 2024. D'autres directives leur seront communiquées par la suite.

Voici un extrait de la décision du CCRI ordonnant aux membres de ne pas faire obstacle à la préparation du lieu de travail.

[Traduction du STTP] 2. « Les employées et employés de l'unité urbaine et de l'unité des FFRS qui sont représentés par le STTP ont ordre de ne pas faire obstacle à l'employeur relativement aux préparatifs visant la reprise des opérations; »

Nous sommes conscients que les membres souhaitent maintenir les piquets de grève jusqu'à la dernière minute pour exprimer leur dégoût face à la situation. Toutefois, contrevenir à cet ordre risquerait d'inciter l'employeur à s'adresser de nouveau au CCRI pour faire appliquer la décision. À notre avis, nous avons le droit de questionner l'employeur pour avoir la garantie que son accès aux installations est justifié et nécessaire pour préparer la reprise des opérations. Notre obligation se limiterait à lui permettre l'accès aux installations uniquement à cette fin.

Toutes les options demeurent à l'étude dans le but de conclure des conventions collectives négociées qui accordent la priorité aux salaires équitables, aux améliorations en matière de santé et de sécurité, à la possibilité de prendre sa retraite dans la dignité et au droit démocratique à la libre négociation collective.

Solidarité,



Jan Simpson
Présidente nationale
De la part du Conseil exécutif national

